



**Hôtel de Ville**

Service Animations Culture et Sports

Place Charles de Gaulle

78240 CHAMBOURCY

Tél : 01.39.22.31.37 / Fax : 01.39.22.31.30

[animations@chambourcy.fr](mailto:animations@chambourcy.fr)

## SALLE HUBERT YENCESSE

### CONTRAT DE LOCATION

Deux exemplaires dûment complétés de ce contrat de location sont à retourner  
au service Animations, Culture et Sports de la Mairie de Chambourcy.

#### Entre les soussignés

La Commune de Chambourcy  
Place Charles de Gaulle  
78240 CHAMBOURCY

d'une part,

Ci-après dénommé « le bailleur ».

et

M., Mme, Melle, Association \* : .....

Adresse ou siège social \* : .....

N° rue .....

Code postal .....Commune .....

d'autre part,

Ci-après dénommé « le preneur ».

Il est exposé ce qui suit :

**Article 1**

Conformément à l'article 1 du règlement intérieur de la salle Hubert Yencesse, la commune de Chambourcy met à disposition du preneur la salle Hubert Yencesse pour la période suivante :

du..... au .....

**Article 2**

Le preneur déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle, annexé au contrat et s'engage à respecter l'ensemble de ses articles.

**Article 3 – Tarifs**

*\* Le preneur accepte les tarifs appliqués par la commune de Chambourcy (voir feuille ci-jointe) et s'engage à verser à la signature du contrat la somme de ..... € correspondant à la mise à disposition de la salle et les installations particulières décrites ci-contre*

**Article 4**

Le preneur s'engage à verser à la signature du contrat la caution d'un montant de quatre cent quatre vingt euros (480 €)..

**Article 5**

Le preneur déclare avoir souscrit une assurance « responsabilité civile » dont les références sont les suivantes :

N° contrat : .....

Nom et adresse de la compagnie d'assurance : .....  
.....

**Article 6**

En cas de sinistre, de vol, perte ou détérioration, le preneur s'engage à n'entamer aucun recours contre la commune de Chambourcy, propriétaire des locaux.

Fait en double exemplaire à Chambourcy, le.....

**Le bailleur,**  
Pour le Maire, Député des Yvelines,  
Le Maire-Adjoint délégué à la Culture,

**Le preneur**

**Caroline DOUCET**

*Faire précéder les signatures de la mention manuscrite « lu et approuvé ».  
Le contrat comprend deux pages dont la première paraphée par les deux parties.*